

Nouveau Lextenso.fr

lancement le 17 février 2016

Lextenso

Defrénois ■ Gazette du Palais ■ Gualino JOLY ■ LGDJ ■ Petites Affiches

0 OUVRAGES REVUES

Rechercher



Tout



DÉCISIONS DE JURISPRUDENCE

Recherche avancée

La une des revues



BULLETIN
JOLY BOURSE

01 FÉVRIER 2016



GAZETTE
DU PALAIS

26 JANVIER 2016



FLASH
DEFRÉNOIS

19 JANVIER 2016
25 JANVIER 2016



A partir de l'écran d'accueil on accède directement à l'ensemble des sommaires des revues

09 Fév 2016

Autres droits

Doubidou

19 Jan 2016

Constitutionnel

État d'urgence : QPC sur les interdictions de réunion

19 Jan 2016

Immobilier

Les derniers aménagements apportés aux autorisations et documents d'urbanisme

19 Jan 2016

Constitutionnel

État d'urgence : QPC sur les perquisitions

19 Jan 2016

Affaires

L'accès au répertoire SIRENE bientôt gratuit

Toutes les brèves

0 OUVRAGES
0 REVUES

Rechercher



Tout



Recherche avancée

0 DÉCISIONS DE JURISPRUDENCE

ACCUEIL | GAZETTE DU PALAIS



Gazette du Palais

Filtrer par

- Sélectionner une date
- > 2016
 - > 2015
 - > 2014
 - > 2013
 - > 2012
 - Janvier
 - Février
 - Mars
 - Avril
 - Mai
 - Juin
 - Juillet
 - Août

Les sommaires de l'antériorité de chaque revue sont accessibles grâce à cette fonctionnalité, on sélectionne d'abord l'année puis le mois

Gazette du Palais
Généraliste
AL A UNE
N°4
26 JANVIER 2016

Gazette du Palais
Généraliste
AL A UNE
N°3
19 JANVIER 2016

Gazette du Palais
Généraliste
AL A UNE
N°2
12 JANVIER 2016

Gazette du Palais
Généraliste
AL A UNE
N°1
05 JANVIER 2016

Champ de recherche présent en permanence

Obligations non contractuelles



Tout



0 OUVRAGES REVUES

Recherche avancée

DÉCISIONS DE JURISPRUDENCE

Nombre de résultats de la requête

Liste de résultats très lisible, affichant la vignette de chaque revue

Contextualisation de la réponse avec l'expression recherchée mise en évidence

ACCUEIL | RECHERCHE



11959 résultats dans vos packs

Voir les résultats sur l'ensemble

(3517)

AFFINEZ VOTRE RECHERCHE

Type de contenu

- Articles de revues (10416)
- Extraits d'ouvrages (1213)
- Formules (13)
- Jurisprudence (317)

Revue

- Bulletin Joly Bourse (298)
- Bulletin Joly Entreprises en difficulté (56)
- Bulletin Joly Sociétés (804)
- Cahiers de l'arbitrage (122)
- Defrénois (884)
- Flash Defrénois (29)

Vos outils pratiques



Gazette du Palais



Article

Le règlement sur la loi applicable aux obligations non contractuelles ("Rome II")

2ème partie

Gazette du Palais - 30 octobre 2007 - n°303

Par Guerchoun Frédéric ; Piedelievre Stéphane

[...] qui prévoyait que « les obligations non contractuelles dérivant d'un fait [...] applicable à une obligation non contractuelle découlant de tractations [...] applicable à l'obligation non contractuelle régit toutes les questions [...] soit la loi applicable à l'obligation non contractuelle » (article 16). Il est [...]

Gazette du Palais



Article

Le règlement sur la loi applicable aux obligations non contractuelles (« Rome II »)

(1ère partie)

Gazette du Palais - 23 octobre 2007 - n°296

Par Guerchoun Frédéric ; Piedelievre Stéphane

[...] de lois. Obligations non contractuelles. Loi applicable. [...] englobe toutes les obligations non contractuelles.



11959 résultats dans vos packs



Voir les résultats sur [extenso](#) (13517)

Permet d'imprimer la liste de résultats, une sélection, ou directement les articles sélectionnés

AFFINEZ VOTRE RECHERCHE

Type de contenu

- Articles de revues (10416)
- Extraits d'ouvrages (1213)
- Formules (13)
- Jurisprudence (317)

Revue

- Bulletin Joly Bourse (298)
- Bulletin Joly Entreprises en difficulté (56)
- Bulletin Joly Sociétés (804)
- Cahiers de l'arbitrage (122)
- Defrénois (884)
- Flash Defrénois (29)
- Gazette du Palais (2470)
- L'ESSENTIEL Droit bancaire (13)
- L'ESSENTIEL Droit de la famille et des

Vos outils pratiques



Imprimer



Enregistrer



Partager



Créer une alerte

Vous souhaitez imprimer

- La liste des résultats
Les 50 premiers
- La liste sélectionnée
- Les documents sélectionnés

Imprimer

Trier par Pertinence



Article
Le règlement sur la loi applica
2ème partie
Gazette du Palais - 30 octobre 20
Par Guerchoun Frédéric ; Piedelievre
[...] qui prévoyait que « les obligation



Article
Le règlement sur la loi applicable aux obligations non contractuelles (« Rome II »)
(1ère partie)
Gazette du Palais - 23 octobre 2007 - n°296
Par Guerchoun Frédéric ; Piedelievre Stéphane
[...] de lois. **Obligations non contractuelles**. Loi applicable. [...] englobe toutes les obligations non contractuelles. L'expression « obligations non contractuelles » ne renvoie à [...] applicable à une obligation non contractuelle résultant d'un [...] s'appliquer à cette obligation non contractuelle, à la condition qu [...]



Permet d'enregistrer au format pdf ou dans un dossier, la liste, une sélection, ou directement les articles sélectionnés



11959 résultats dans vos packs

Voir les résultats sur l'ensemble de la base Lextenso (13517)

AFFINEZ VOTRE RECHERCHE

Type de contenu

- Articles de revues (10416)
- Extraits d'ouvrages (1213)
- Formules (13)
- Jurisprudence (317)

Revue

- Bulletin Joly Bourse (298)
- Bulletin Joly Entreprises en difficulté (56)
- Bulletin Joly Sociétés (804)
- Cahiers de l'arbitrage (122)
- Deffrénois (884)
- Flash Deffrénois (29)
- Gazette du Palais (2470)
- L'ESSENTIEL Droit bancaire (13)
- L'ESSENTIEL Droit de la famille et des

Vos outils pratiques



Imprimer



Enregistrer



Partager



Créer une alerte



Gazette du Palais

Article

Le règlement sur la loi applicable aux obligations
2ème partie

Gazette du Palais - 30 octobre 2007 - n°303

Par Guerchoun Frédéric ; Piedelievre Stéphane

[...] qui prévoyait que « les obligations non contractuelles découlant de tractations [...] applicables à des questions [...] soit la loi applicable à l'obligation non contractuelle [...] »



Gazette du Palais

Article

Le règlement sur la loi applicable aux obligations
(1ère partie)

Gazette du Palais - 23 octobre 2007 - n°296

Par Guerchoun Frédéric ; Piedelievre Stéphane

[...] de lois. Obligations non contractuelles. Loi applicable. [...] englobe toutes les obligations non contractuelles. L'expression « obligations non contractuelles » ne renvoie à [...] applicable à une obligation non contractuelle résultant d'un [...] s'appliquer à cette obligation non contractuelle, à la condition qu [...]

Télécharger sur votre ordinateur

- Toute la liste **Les 50 premiers**
- La liste sélectionnée
- Les documents sélectionnés

Télécharger

Sauvegarder dans un dossier

- Votre recherche
- Les documents sélectionnés

Enregistrer



Permet d'envoyer des liens vers des documents

11959 résultats dans vos packs

Voir les résultats sur l'ensemble de la base Lextenso (13517)

AFFINEZ VOTRE RECHERCHE

Type de contenu

- Articles de revues (10416)
- Extraits d'ouvrages (1213)
- Formules (13)
- Jurisprudence (317)

Revue

- Bulletin Joly Bourse (298)
- Bulletin Joly Entreprises en difficulté (56)
- Bulletin Joly Sociétés (804)
- Cahiers de l'arbitrage (122)
- Defrénois (884)
- Flash Defrénois (29)
- Gazette du Palais (2470)
- L'ESSENTIEL Droit bancaire (13)
- L'ESSENTIEL Droit de la famille et des

Vos outils pratiques

- Imprimer
- Enregistrer
- Partager
- Créer une alerte

Article
Le règlement sur la loi applicable aux obligations non contractuelles (2ème partie)
Gazette du Palais - 30 octobre 2007 - n°303
 Par Guerchoun Frédéric ; Piedelievre Stéphane
 [...] qui prévoyait que « les obligations non contractuelles dérivant d'un contrat [...] applicable à l'obligation contractuelle découlant de tractations [...] applicable à l'obligation contractuelle [...] soit la loi applicable à l'obligation non contractuelle

Article
Le règlement sur la loi applicable aux obligations non contractuelles (1ère partie)
Gazette du Palais - 23 octobre 2007 - n°296
 Par Guerchoun Frédéric ; Piedelievre Stéphane
 [...] de lois. Obligations non contractuelles. Loi applicable. [...] englobe toutes les obligations non contractuelles. L'expression « obligations non contractuelles » ne renvoie à [...] applicable à une obligation non contractuelle résultant d'un [...] s'appliquer à cette obligation non contractuelle, à la condition qu [...]

Vous souhaitez partager la liste des résultats par e-mail ✕

E-mail du destinataire

Votre e-mail

Votre message

Envoyer

11959 résultats dans vos packs

Voir les résultats sur l'ensemble de la base Lextenso (13517)

Permet de mettre en place une veille sur une expression. A chaque fois qu'un nouveau document contient l'expression, un e-mail est envoyé

AFFINEZ VOTRE RECHERCHE

Type de contenu

- Articles de revues (10416)
- Extraits d'ouvrages (1213)
- Formules (13)
- Jurisprudence (317)

Revue

- Bulletin Joly Bourse (298)
- Bulletin Joly Entreprises en difficulté (56)
- Bulletin Joly Sociétés (804)
- Cahiers de l'arbitrage (122)
- Defrénois (884)
- Flash Defrénois (29)

Vos outils pratiques

- Imprimer
- Enregistrer
- Partager
- Créer une alerte

Trier par Pertinence

Gazette du Palais Article
Le règlement sur la loi applicable aux obligations non contractuelles ("Rome II")
 2ème partie
Gazette du Palais - 30 octobre 2007 - n°303
 Par Guerchoun Frédéric ; Piedelievre Stéphane
 [...] qui prévoyait que « les obligations non contractuelles dérivant d'un fait [...] applicable à une obligation non contractuelle découlant de tractations [...] applicable à l'obligation non contractuelle régit toutes les questions [...] soit la loi applicable à l'obligation non contractuelle » (article 16). Il est [...]

Gazette du Palais Article
Le règlement sur la loi applicable aux obligations non contractuelles (« Rome II »)
 (1ère partie)
Gazette du Palais - 23 octobre 2007 - n°296
 Par Guerchoun Frédéric ; Piedelievre Stéphane
 [...] de lois. Obligations non contractuelles. Loi applicable. [...] englobe toutes les obligations non contractuelles.



11959 résultats dans vos packs

Voir les résultats sur l'ensemble de la base Lextenso (13517)

AFFINEZ VOTRE RECHERCHE

Type de contenu

- Articles de revues (10416)
- Extraits d'ouvrages (1213)
- Formules (13)
- Jurisprudence (317)

Revue

- Bulletin Joly Bourse (298)
- Bulletin Joly Entreprises en difficulté (56)
- Bulletin Joly Sociétés (804)
- Cahiers de l'arbitrage (122)
- Defrénois (884)
- Flash Defrénois (29)

Vos outils pratiques



Trier par **Pertinence**

- Article
Le règlement sur la loi applicable aux obligations non contractuelles ("Rome II")
2ème partie
Gazette du Palais - 30 octobre 2007 - n°303
Par Guerchoun Frédéric ; Piedelievre Stéphane
[...] qui prévoyait que « les obligations non contractuelles dérivant d'une obligation non contractuelle découlant de tractations [...] applicable à l'obligation non contractuelle [...] soit la loi applicable à l'obligation non contractuelle [...] »
- Article
Le règlement sur la loi applicable aux obligations non contractuelles (« Rome II »)
(1ère partie)
Gazette du Palais - 23 octobre 2007 - n°296
Par Guerchoun Frédéric ; Piedelievre Stéphane
[...] de lois. Obligations non contractuelles. Loi applicable. [...] englobe toutes les obligations non contractuelles.

La liste de résultats peut être triée également par ordre du plus récent



Obligations non contractuelles



Tout



Recherche avancée



DÉCISIONS DE JURISPRUDENCE

CUEIL | RECHERCHE



11959 résultats dans vos packs



Les résultats peuvent être filtrés par type de contenu, revue, nom d'auteur ou matière

AFFINEZ VOTRE RECHERCHE

Type de contenu

- Articles de revues (10416)
- Extraits d'ouvrages (1213)
- Formules (13)
- Jurisprudence (317)

Revue

- Bulletin Joly Bourse (298)
- Bulletin Joly Entreprises en difficulté (56)
- Bulletin Joly Sociétés (804)
- Cahiers de l'arbitrage (122)
- Defrénois (884)
- Flash Defrénois (29)

Pratiques

- Imprimer
- Enregistrer
- Partager
- Créer une alerte

Trier par **Pertinence**



Article

Le règlement sur la loi applicable aux obligations non contractuelles ("Rome II") 2ème partie

Cazette du Palais - 30 octobre 2007 - n°303
Par Guerchoun Frédéric ; Piedelievre Stéphane

[...] qui prévoyait que « les obligations non contractuelles dérivant d'un fait [...] applicable à une obligation non contractuelle découlant de tractations [...] applicable à l'obligation non contractuelle régit toutes les questions [...] soit la loi applicable à l'obligation non contractuelle » (article 16). Il est [...]



Article

Le règlement sur la loi applicable aux obligations non contractuelles (« Rome II ») (1ère partie)

Cazette du Palais - 23 octobre 2007 - n°296
Par Guerchoun Frédéric ; Piedelievre Stéphane

[...] de lois. Obligations non contractuelles. Loi applicable. [...] englobe toutes les obligations non contractuelles.

Le fil d'Ariane vous permet de vous situer

obligations non contractuelles



Tout



Recherche avancée

DÉCISIONS DE JURISPRUDENCE

ACCUEIL | LE RÈGLEMENT SUR LA LOI APPLICABLE AUX OBLIGATIONS NON CONTRACTUELLES ("ROME II")

Pour revenir à la liste des résultats



[Retour aux résultats](#) | [Suivant](#) >

Le règlement sur la loi applicable aux obligations non contractuelles ("Rome II")

Vos outils pratiques

2 - Règles de conflit propres à certains délits

Imprimer
 Enregistrer
 Partager

30 - L'édiction de règles particulières est apparue comme indispensable dans le domaine de la responsabilité du fait des produits (a), de la concurrence déloyale (b), des atteintes à l'environnement (c), de la propriété intellectuelle (d), ainsi qu'en cas de dommages résultant d'une grève ou d'un *lock out* (e) ².



a - Responsabilité du fait des produits

31 - Les règles de conflit conçues en matière de responsabilité du fait des produits ont donné lieu à de vives discussions, le Parlement allant jusqu'à souhaiter leur suppression au profit de celles visées à l'article 3. La position, radicale, de ce dernier n'a pas convaincu la Commission, qui a estimé que la règle générale ne permettait pas de prévoir avec une certitude raisonnable la loi applicable, le lieu du dommage pouvant s'avérer fortuit ³. L'avant-projet conçu par celle-ci en mai 2002 sort cependant profondément transformé des négociations qui ont été menées.

Issu de Gazette du Palais - 30/10/2007 - n° 303

32 - Le règlement Rome II ne précise pas ce qu'il faut entendre par produits, à la différence de la Convention de La Haye du 2 octobre 1973 sur la loi applicable à la responsabilité du fait des produits (article 2). Ce silence s'explique par le renvoi implicite opéré par le règlement à la directive n° 85/374 du 25 juillet 1985 relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres en matière de responsabilité du fait des produits défectueux ⁴, telle que modifiée par la directive n° 34/10000 du 10 mai 1999 ⁵.

Auteur(s):
Frédéric GUERCHOUN

Le règlement sur la loi applicable aux obligations non contractuelles ("Rome II")

[Retour aux résultats](#) | [Suivant](#) >

Vos outils pratiques



Imprimer



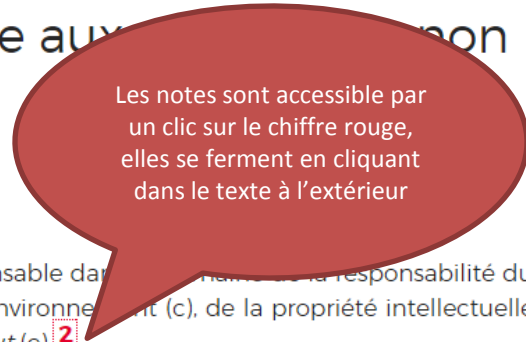
Enregistrer



Partager

2 - Règles de conflit propres à certains délits

30 - L'édiction de règles particulières est apparue comme indispensable dans le domaine de la responsabilité du fait des produits (a), de la concurrence déloyale (b), des atteintes à l'environnement (c), de la propriété intellectuelle (d), ainsi qu'en cas de dommages résultant d'une grève ou d'un *lock out* (e) **2**



a - Responsabilité du fait des produits

31 - Les règles de conflit conçues en matière de responsabilité du fait des produits ont fait l'objet de nombreuses discussions, le Parlement allant jusqu'à souhaiter leur suppression au profit d'une règle plus radicale, de ce dernier n'a pas convaincu la Commission, qui a estimé qu'il était préférable de prévoir avec une certitude raisonnable la loi applicable, le lieu du dommage étant déterminé par celle-ci en mai 2002 sort cependant profondément transformé des négociations qui ont été menées.

Note
(2) L'acte juridique unilatéral n'est envisagé que de manière incidente, relativement à sa forme. Selon un principe classique du droit international privé, le règlement prévoit une option, destinée à en favoriser la validité formelle (article 21). On pense ici, en ce qui concerne le droit français, à l'hypothèse d'une renonciation. La règle devrait davantage trouver à s'appliquer dans les systèmes de droit germaniques.

32 - Le règlement Rome II ne précise pas ce qu'il faut entendre par produits, à la différence de la Convention de La Haye du 2 octobre 1973 sur la loi applicable à la responsabilité du fait des produits (article 2). Ce silence s'explique par le renvoi implicite opéré par le règlement à la directive n° 85/374 du 25 juillet 1985 relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres en matière de responsabilité du fait des produits défectueux **4**, telle que modifiée par la directive n° 34/19999 du 10 mai 1999 **5**.

33 - En ce domaine, plusieurs rattachements s'avéraient concevables : siège du producteur, lieu de fabrication, lieu de la première mise en circulation, lieu d'acquisition par la victime, lieu du dommage, lieu de la résidence habituelle de la victime. Un choix a donc dû s'accomplir, en considération des intérêts de la victime et de ceux de la personne dont



Issu de Gazette du Palais - 30/10/2007 - n° 303

Auteur(s):

Frédéric GUERCHOUN
Stéphane PIEDELIEVRE

Le règlement sur la loi applicable aux obligations contractuelles ("Rome II")

Les documents sont très lisibles et on identifie directement la source

[Retour aux résultats](#) | [Suivant >](#)

Vos outils pratiques

🖨️ Imprimer ⬇️ Enregistrer ✉️ Partager

2 - Règles de conflit propres à certains délits

30 - L'édiction de règles particulières est apparue comme indispensable dans le domaine de la responsabilité du fait des produits (a), de la concurrence déloyale (b), des atteintes à l'environnement (c), de la propriété intellectuelle (d), ainsi qu'en cas de dommages résultant d'une grève ou d'un *lock out* (e) ².

a - Responsabilité du fait des produits

31 - Les règles de conflit conçues en matière de responsabilité du fait des produits ont donné lieu à de vives discussions, le Parlement allant jusqu'à souhaiter leur suppression au profit de celles visées à l'article 3. La position, radicale, de ce dernier n'a pas convaincu la Commission, qui a estimé que la règle générale ne permettait pas de prévoir avec une certitude raisonnable la loi applicable, le lieu du dommage pouvant s'avérer fortuit ³. L'avant-projet conçu par celle-ci en mai 2002 sort cependant profondément transformé des négociations qui ont été menées.

32 - Le règlement Rome II ne précise pas ce qu'il faut entendre par produits, à la différence de la Convention de La Haye du 2 octobre 1973 sur la loi applicable à la responsabilité du fait des produits (article 2). Ce silence s'explique par le renvoi implicite opéré par le règlement à la directive n° 85/374 du 25 juillet 1985 relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres en matière de responsabilité du fait des produits défectueux ⁴, telle que modifiée par la directive n° 34/19999 du 10 mai 1999 ⁵.

33 - En ce domaine, plusieurs rattachements s'avéraient concevables : siège du producteur, lieu de fabrication, lieu de la première mise en circulation, lieu d'acquisition par la victime, lieu du dommage, lieu de la résidence habituelle de la victime. Un choix a donc dû s'accomplir, en considération des intérêts de la victime et de ceux de la personne dont



Issu de Gazette du Palais - 30/10/2007 - n° 303

Auteur(s):

Frédéric GUERCHOUN
Stéphane PIEDELIEVRE

On retrouve l'intégralité
des notes en bas de page

NOTES DE BAS DE PAGE

1-

(*) Première partie parue in Gaz. Pal. n° 296 du 23 octobre 2007, p. 4.

2-

(2) L'acte juridique unilatéral n'est envisagé que de manière incidente, relativement à sa forme. Selon un principe classique du droit international privé, le règlement prévoit une option, destinée à en favoriser la validité formelle (article 21). On pense ici, en ce qui concerne le droit français, à l'hypothèse d'une renonciation. La règle devrait davantage trouver à s'appliquer dans les systèmes de droit germaniques.

3-

(3) Proposition modifiée de règlement du Parlement européen et du Conseil sur la loi applicable aux **obligations non contractuelles** présentée par la Commission le 21 février 2006 (cf. 1^{ère} partie, p. 6).

4-

(4) JO L 141, 7 août 1985, p. 29.

5-

(5) JO L 141, 4 juin 1999, p. 20.

6-

(6) Cass. 1^{ère} civ., 14 janvier 1997, arrêt préc. dans la 1^{ère} partie, p. 14. Il en va autrement lorsque les actes de concurrence déloyale reprochés à la défenderesse apparaissent comme des conséquences postérieures à la rupture des relations **contractuelles**, dont le caractère abusif est critiqué à titre principal par le demandeur devant les juges (Cass. 1^{ère} civ., 15 mai 2001, Bull. civ. I, n° 134, JDI 2001. 1121, obs. Huet, JCP, éd. G., 2001, II, 10634, note Raynard, D. 2002. 1397, note B. Audit).

7-

(7) Cass. 1^{ère} civ., 14 janvier 1997, arrêt préc. ; C. Grenoble, 21 octobre 1999, JDI 2000. 1016, note Witz.

8-

(8) M.-E. Ancel, Le contentieux international de la concurrence déloyale dans la jurisprudence récente, CCE 2006, Étude n° 23. V. également : Loi autrichienne du 15 juin 1978, article 48, alinéa 2 (Rev. crit. 1979. 176), Loi suisse du 18 décembre 1987, article 136 (Rev. crit. 1988. 409), Résolution de 1983 adoptée par l'Institut de droit international (Annuaire, 1983, t. 2, 293, Rev. crit. 1983. 789), Résolution de la Ligue internationale du droit de la concurrence en matière de publicité lors de son congrès d'Amsterdam en 1992 (Revue internationale de la concurrence, 1992. 51).

9-

(9) Dyer, La concurrence déloyale en droit international privé, RCADI 1988, t. IV, p. 443 ; Moreau-Bourlès, op. cit., p. 741.

10-

(10) Nourissat et Treppoz (cit. dans la 1^{ère} partie, p. 6), p. 30. Le Parlement avait également déposé un amendement visant à écarter l'édiction de règles de conflit spécifiques en matière d'atteintes à la concurrence.

11-

(11) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur la loi applicable aux **obligations non contractuelles** présentée par la Commission le 22 juillet 2003, p. 17.

12-

A très bientôt sur le
nouveau Lextenso.fr

Lextenso

Defrénois ■ Gazette du Palais ■ Gualino ■ JOLY ■ LGDJ ■ Petites Affiches